

Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés

REÇU
Par Christine Wingen - 14-33 - 02/04/2021

Luxembourg, le 2 avril 2021

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaite poser une question parlementaire au sujet de la sécurité des synagogues au Luxembourg à Monsieur le Ministre des Cultes et à Monsieur le Ministre de la Sécurité intérieure.

Les attentats contre des synagogues en France et en Allemagne dans les dernières années ainsi que les théories conspirationnistes entourant la pandémie actuelle préoccupent la communauté juive au Luxembourg en ce qui concerne la sécurisation des synagogues. Dans cette perspective, la Communauté Juive Libérale du Luxembourg a adressé une lettre à Monsieur le Ministre des Cultes afin de présenter leurs revendications et doléances en matière de sécurisation des synagogues, et en particulier celle de Esch-sur-Alzette. Selon mes informations, cette lettre est restée sans suite.

J'aimerais dès lors poser les questions suivantes à Messieurs les Ministres :

- Monsieur le Ministre des Cultes peut-il me confirmer cette information ?
- Existe-t-il, selon Messieurs les Ministres, une menace concernant la sécurité pour les synagogues au Luxembourg ? Dans l'affirmative, comment Messieurs les Ministres veulent-ils faire face à menace ?
- En général, quelles mesures ou adaptations Messieurs les Ministres songent-ils prendre afin de mieux protéger la Synagogue à Esch-sur-Alzette ?

Je vous prie de bien vouloir croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma très haute considération.



Georges Mischo_
Député



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff
Service des séances plénières et
secrétariat général
Tél : 466.966.223
Fax : 466.966.210
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec le Parlement
Luxembourg

Luxembourg, le 02 avril 2021

Objet : Question parlementaire n° 4018 du 02.04.2021 de Monsieur le Député Georges
Mischo - Sécurité des synagogues au Luxembourg

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer par la présente la question parlementaire sous objet.

Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir la réponse du Gouvernement dans le délai
d'un mois afin que je puisse la faire publier avec la question au compte rendu.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés